

Tremblay-en-France, le 27 juin 2017

## Communiqué de la Direction académique de l'Éducation nationale et de la Ville de Tremblay-en-France

Des cas de gale ont été diagnostiqués dans 3 groupes scolaires de Tremblay-en-France (Cotton/Moulin, Labourbe/Politzer, Brossolette/Triolet). Dès qu'elles en ont été informées, la Municipalité et l'Éducation nationale ont pris les mesures appropriées.

Les écoles concernées ont fait l'objet d'une désinfection, par une société extérieure pour l'école Cotton et par bombes désinfectantes dans les autres écoles. Afin notamment de bannir toute cause éventuelle de contamination par des tissus (literie, jouets, etc.) tous les linges de lit, peluches, tapis ont été lavés à plus de 60°, et l'entretien courant par l'utilisation de bactéricides et fongicides a été réalisé. Dans les toilettes, enfants et adultes n'utilisent que des essuie-mains jetables en papier.

Le chef de service de parasitologie de l'hôpital Avicenne a réalisé un dépistage auprès des 30 enfants du groupe scolaire Cotton-Moulin dépistés en amont, et de 20 adultes le lundi 19 juin, et qui n'a révélé aucun cas. Par ailleurs, le médecin scolaire a examiné 196 enfants. Elle a identifié 7 cas suspects qui devaient être confirmés par des analyses.

La gale n'est pas une maladie grave. Elle se transmet par contact direct prolongé « peau à peau » avec la personne infectée, ou par contact avec des vêtements, des tissus ou de la literie parasitée. Les bâtiments, le mobilier scolaire, les cahiers ou stylos ou les jouets qui ne sont pas en tissu ne peuvent pas transmettre la maladie.

Une fermeture ponctuelle des écoles ne permettrait pas de répondre au problème posé car elle n'ajouterait rien aux processus de nettoyage et de désinfection en cours.

La proposition émise par certains parents d'un dépistage systématique des enfants, outre qu'elle serait compliquée à mettre en œuvre car il n'y a qu'un médecin scolaire pour Tremblay et Vaujours, ne résoudrait rien non plus : la gale a une période d'incubation d'un mois, c'est-à-dire que des personnes peuvent être infectées et contagieuses pendant plusieurs semaines sans qu'aucun signe extérieur permette de le repérer.

La gale doit bénéficier d'un traitement approprié de la personne infectée, de son entourage familial, de ses vêtements et de ses draps de lit et couverture par un lavage à plus de 60° ou passage à la vapeur à 120° et l'utilisation de bombes insecticides pour les tapis et matelas.

Elle se manifeste par des démangeaisons importantes, le plus souvent nocturnes. Les signes apparaissent environ 1 mois après la contamination. Le dépistage systématique est donc inefficace au regard de cette période d'incubation.

La guérison est obtenue en 48 heures, et la personne n'est plus contagieuse même si les démangeaisons peuvent persister pendant plus d'une semaine. Une seconde prise de médicament doit être effectuée dix à quinze jours après la première.

Selon les recommandations de la haute autorité de santé, les enfants qui ont été diagnostiqués par un médecin (des démangeaisons éventuelles peuvent être dues à d'autres causes que la gale) ne doivent pas être admis à l'école pour une période de 3 jours maximum après traitement.

En cas de doute, si votre enfant se plaint de démangeaisons, veuillez consulter rapidement un médecin.